

Lapsus

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 52

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les temps de la chevalerie, ou du moins au bon vieux temps de nos arrière-grand-mères ; alors que l'on aimait longtemps, que l'on vénérât toute sa vie ce que l'on avait appris à aimer, à vénérer dès l'enfance ; alors que l'on avait le culte du souvenir, que l'on gardait ses vieux meubles, que la maison passait du père au fils, et qu'à la fin de sa carrière, on reposait dans le coin de terre où dormaient ses aïeux.

Alors il fallait tenir la parole donnée ; le serviteur croyait s'honorer en étant fidèle à son maître, l'ami fidèle à son ami, le sujet à son souverain, le citoyen à sa patrie, l'amant ou l'époux à sa dame, le chrétien à sa foi.

Aujourd'hui, c'est changé, ou plutôt la mode est au changement : on fait meubler sa maison au goût du jour, on ne veut même souvent qu'une maison neuve, si bien que beaucoup d'habitations paraissent appartenir à des parvenus enrichis de la veille, qui, ne possédant rien du passé, ont tout acheté à la fois.

On ne change pas seulement de demeure et d'habits, on change aussi de mœurs et d'habitudes ; au lieu de travailler, on joue à la Bourse ; au lieu d'étudier, on s'instruit dans les théâtres, les romans d'actualités ; au lieu de rire, de s'amuser, on médite, on raille avec ironie.

Les domestiques changent de maîtres à tout propos et il est des maîtres qui changent leurs serviteurs plus aisément que leurs chevaux ; les amis d'hier sont rarement ceux d'aujourd'hui ; on courtise la fortune, l'homme en faveur du moment ; et, pour être un jeune homme de bon ton, il convient d'avoir eu de nombreux succès de boudoir.

La fidélité, qui y songe ? qui s'en soucie ? Peu de gens ; de ci, de là, quelques femmes qui doivent paraître surannées d'idées et se sentir isolées de sentiments. Doivent-elles se plaindre, récriminer, moraliser sur ce sujet ? Je ne pense pas que cela serait utile, et même parfois cela pourrait être maladroit.

La meilleure des prédications, c'est l'exemple ; dans ce cas surtout, c'est la plus éloquente.

Si le changement, l'infidélité sont de mode, soyons le contraire, Mesdames ; c'est le moyen de démentir la réputation que François I^{er}, et avec lui tant d'hommes, nous ont faite : « Souvent femme varie, — bien fol est qui s'y fie. »

Changeons moins de toilettes ; ne soyons ni capricieuses dans nos goûts, ni inconstantes dans nos convictions, nos travaux, nos plaisirs ; ne promettons pas trop facilement et tenons les promesses que nous avons faites ; soyons surtout fidèles dans nos affections ; ne trahissons pas les secrets de nos amies, ne divulguons ni leurs travers, ni leurs faiblesses, ni leurs défauts ; ne jouons pas avec la tendresse, délaissions la çoquetterie, quand bien même nous ne l'emploierions que pour exciter la jalousie et ramener le volage.

Soyons fidèles, non seulement au présent, mais aussi au passé ; n'oublions pas si vite et gardons dans notre cœur une place aux absents, à ceux qui ne sont plus.

Si la fidélité était bannie du reste de la terre, elle

devrait se retrouver dans le cœur de la femme ; et je ne doute pas que, certainement, il n'y ait encore des fiancées, des épouses et un grand nombre de femmes qui, dans le monde ou à l'ombre d'un voile, restent fidèles, même à ce qui n'est plus parfois qu'un souvenir...

Oui, Mesdames, restez fidèles même à l'infidèle qui vous néglige, qui cherche la joie en dehors de vous et du foyer domestique. Il reviendra tôt ou tard ; s'il a pu se lasser du bonheur légitime, il se lassera aussi des plaisirs coupables. Soyez clémentes, et dans tous les cas, vous-mêmes, restez fidèles au devoir. »

HORTENSE X.

Pétition.

On nous affirme que la pétition qu'on va lire se couvre de signatures :

Au Conseil fédéral,

Monsieur le Président et Messieurs,

Les soussignés viennent respectueusement vous demander de bien vouloir prendre l'arrêté suivant :

« Sur la requête de plusieurs citoyens célibataires, de pères de famille et de plusieurs mères découragées ;

« Considérant que le *Nouvel-An* est une institution vieillie, et qui entraîne à sa suite beaucoup de conséquences fâcheuses ;

« Considérant que cette institution est, d'une part, une occasion de dépenses inconsidérées ; d'autre part, une invitation à la mendicité ; qu'elle trouble la tranquillité de beaucoup de personnes, dont les habitudes régulières subissent ce jour-là une pénible perturbation ; — qu'elle pèse sur les petites bourses ; — qu'elle jette une partie considérable de la population dans un état d'effervescence et de fermentation qu'accentue encore davantage le *vin de 1885*, qui ne laisse souvent après lui que des regrets et du *vide* ; — qu'elle excite des désirs et ne les satisfait pas toujours ; — qu'elle fait naître des espérances et ne les réalise qu'imparfaitement ;

« Considérant qu'elle lève un tribut illégitime sur la poche des pères de famille, des oncles et des grands-pères ; qu'elle occasionne aux mères, déjà surchargées, un redoublement d'occupation et de fatigue ;

« Et qu'enfin elle est contraire au bien-être de tous les citoyens ;

« Le Conseil fédéral arrête :

« Le *Nouvel-An* est supprimé... jusqu'à la Saint-Sylvestre. »

Lapsus.

On emploie quelquefois, en écrivant ou en parlant, des tournures de phrases fort amusantes, connues sous le nom de *lapsus*, et qui échappent aux gens les plus instruits. En voici quelques exemples, tous parfaitement authentiques :

Un avocat, emporté par un mouvement d'éloquence, s'écriait dernièrement devant le tribunal : « Oui, sur ces femmes infortunées, l'assassin a étendu sa main d'oiseau de proie ! »

Il y a longtemps déjà que Ponson du Terrail écrit

vait, en parlant d'un des nombreux criminels dont il a conté les exploits : « La main de ce meurtrier était froide comme la main d'un serpent. »

Un autre romancier, voulant peindre l'action merveilleuse d'un héros dans une bataille, a été plus loin encore. Il a dit : « Ce généreux guerrier brandissait sa formidable épée de la main droite, tenait un pistolet de la main gauche, et de l'autre menaçait l'ennemi de son poignard. »

Avant eux, Joseph Prudhomme avait affirmé que le sabre à lui offert par ses frères en garde nationale était « le plus beau jour de sa vie ». Et mille autres ont risqué d'aussi audacieuses comparaisons ; mais il faut beaucoup pardonner aux avocats, parce qu'ils ont beaucoup parlé, et beaucoup aux romanciers, parce qu'ils ont beaucoup écrit.

Citons encore le lapsus qui a échappé sur la scène à un des meilleurs artistes de la Comédie française. Son rôle portait ou à peu près cette phrase : « J'ai toujours été malheureux. Ma mère est morte en me mettant au monde ; mon père, un vieux soldat... »

L'artiste, avec une mélancolie inexprimable, a dit : — J'ai toujours été malheureux. Mon père est mort en me mettant au monde ; ma mère, un vieux soldat...

Un joli petit cadeau.

En effet, quel plus joli petit cadeau voulez-vous faire que l'une ou l'autre des trois séries des nouvelles *cartes-souvenir* que vient d'éditer M. Tarin, libraire, à Lausanne ; quoi de plus attrayant que ce choix de chromo-lithographies, nous donnant les vues les plus riannes des bords du Léman, avec le panorama des Alpes au second plan ; que voulez-vous envoyer, dans ce genre, aux amis, aux parents qui habitent à l'étranger, qui leur fasse plus plaisir que ces gracieux souvenirs d'une contrée qu'ils chérissent. C'est notre lac pris sous ses divers aspects, ses teintes variées, ses reflets magiques ; c'est la barque légère qui glisse sur sa nappe transparente ; c'est la mouette ou le cygne qui s'y prélassent mollement ; c'est Chillon, se reflétant dans les flots, à la mystérieuse clarté de la lune ; c'est l'église de Montreux qui découpe sa flèche sur le fond du lac ; c'est le chalet des Alpes avec le panorama imposant des cimes colorées par les rayons du matin. Et tout cela agrémenté avec infiniment de goût par de délicieuses guirlandes, des rameaux fleuris où se posent coquettement et folâtrant de ravissants petits oiseaux. Ajoutons qu'il ne s'agit point de reproductions de gravures ou de photographies ; toutes ces vues ont pour originaux des aquarelles d'artistes de renom : il suffit de citer MM. Bocion, Geisser, P. Robert et Mme Reinhard. — En vente chez l'éditeur, les principaux libraires et au bureau du *Conteur vaudois*, au prix de fr. 1,60 la série.

Qualité et défauts.

N'ia rein dè têt que d'âmâ bin adrai cauqon po lo trovâ galé, bio, et po lài bailli totès lè qualitâ que font de n'hommo 'na dzein dè sorte ; tot coumeint assebin, lè mau-deseint tràovont ti lè défauts po lè z'amouellâ su on lulu que câiont. Et coumeint cein porrà-te allâ autrameint, vu que lè papâi lo font ti lè iadzo que y'a dâi vôtès ; kâ quand l'est qu'on met on citoyein ein avant po être nommâ,

on l'affubliè, coumeint dè justo, dè totès les bounès qualitâ que faut po être bon po la pliance ; mâ quand on parti ein met dinsè ion ein avant, craque ! l'autro parti n'a rein dè pe pressâ què dè délavâ lo pourro candidat, qu'est dâi iadzo rudo eimbêtâ. Enfin quiet ! tot est biô tsi elliao qu'on âmè bin, et rein ne vaut onna pipâ dè crouïo tabâ tsi lè z'autro.

Lo valet à Pétollion fréquentâvè la felhie à Pimpelineau, et tsacon sè créyâi que cein finetrâi pè on bet d'accordâiron. Ora, stu Pimpelineau qu'avâi z'âo z'u étâ dein lo teimps comi et associyî dein 'na tanéri, avâi gaillâ ramassâ oquiè et s'étâi atsetâ onna mâison avoué cauquiès pousès dè bon terrain, et coumeint l'avâi son bureau garni dè créancès, sa felhie, qu'étâi soletta d'infant, avâi gaillâ à preteindrè et l'étâi on bon parti. Pimpelineau, que n'étâi pas bête, étâi municipau, assesseu et l'avâi mêmeint étâ capitaino su lo militéro.

D'a premi que Pétollion couennâvè perquie, trovâvè tot bio, et quand parlâvè dâo pére dè sa gaupa, l'étâi adé : monsu lo municipau, monsu l'assesseu, monsu lo capitaino, et à l'ourè, c'étâi on assesseu qu'ein savâi dix iadzo mé què lo dzudzo dè pé, on capitaine qu'ein remontrâvè au colonet et on municipau que menâvè lo syndiquo que n'étâi que 'na bite à coté dè li. Et sa felhie ! c'étâi la pe brâva, la pe galéza, la pe dzeintiâ lurena dâo canton. Enfin quiet ! n'ia vâi rein dè comparablo à Pimpelineau et à sa felhie.

Ora, que lài a-te z'u ? Diabe lo mot y'ein sé ; mâ adé est-te que lo Pétollion a reçu son condzi dè la damuzalla Pimpelineau, et que l'assesseu lài a défeindu l'eintrâie dè la mâison.

On dzo, ein après, que lo pourro Pétollion sè trovâvè à 'na faire, reincontrè on camerâdo d'écoula militère à quoui l'avâi z'âo z'u contâ sè z'amouretès. Stu camerâdo, que peinsâvè que tot allâvè adé bin, lài fâ :

— A propou ! et monsu Pimpelineau et sa damuzalla vont adé bin, quiet ?

— Pouh ! qu'ein-sé-yo ! repond Pétollion, mè fotto pas mau dè cé marchand dè pé dè lapin et dè sa guenon dè bouéba !

FLEUR DE MER

NOUVELLE BRETONNE

III

— Mon embarras est extrême, fit-il en l'abordant ; voilà-t-il pas ce gars, assidu naguère en votre maison, qui maintenant recherche la nôtre et prétend à ma fille, dont il s'est éperdûment énamouré. Cela me cause plus de peine que de joie : pour rien au monde je ne me plaindrais à marcher sur vos brisées, et comme j'attache un grand prix à ton estime ainsi qu'à ton amitié, Hoël, je viens te demander conseil.

— Je suis sensible à ta démarche loyale, répondit Hoël, et t'en sais gré : rassure-toi, je ne te croirais pas capable de fausseté et sais que le hasard a tout fait. Va, tu peux bien prendre pour ta fille ce garçon, si cela te convient ; quant à moi, je n'en voudrais plus, alors même qu'il reviendrait vers la mienne, ne le trouvant pas assez sûr ! Et même, ajouta-t-il en terminant, d'un ton plus rude, si ce n'était en considération de toi, qui l'acceptes